

## Le ministre Lessard annonce une aide financière de 810 000 \$ à Ovascène

**Sainte-Marie, le 17 mai 2011** – Au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M. Laurent Lessard, annonce une aide financière de 810 000 \$ à Ovascène pour l'acquisition d'équipement technique pour la salle culturelle du Centre sportif et culturel régional de Sainte-Marie.

« Reconnu comme un diffuseur majeur dans la région de la Beauce, Ovascène contribue à l'épanouissement de la vie culturelle et au développement économique et social de la communauté mariveraine. Avec l'achat de matériel technique de pointe, nul doute que l'organisme pourra mieux satisfaire les besoins du milieu en offrant aux artistes et aux créateurs l'occasion de présenter une offre culturelle diversifiée qui répondra aux attentes de la population de la région et d'ailleurs », a déclaré le ministre Lessard.

Grâce à la subvention versée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) dans le cadre du programme Aide aux immobilisations, le diffuseur pluridisciplinaire fera l'acquisition d'équipements spécialisés non intégrés adaptés à ses besoins et conformes aux normes de l'industrie. L'achat de matériel technique de sonorisation, de vidéo et d'éclairage permettra à Ovascène de poursuivre et de renforcer sa vocation.

La contribution du MCCCF est versée en vertu du Plan québécois des infrastructures, rendu public à l'automne 2007. Rappelons que le volet culturel de ce plan entraînera, à terme, des investissements de 1,2 milliard de dollars. Grâce à la participation des partenaires, il devrait générer des investissements globaux évalués à plus de 2 milliards de dollars. Ces nouvelles sommes vont permettre au Ministère d'accueillir un plus grand nombre de projets dans le cadre de ses programmes courants et de contribuer plus particulièrement, comme par l'investissement annoncé aujourd'hui, au rayonnement des villes et des régions partout au Québec.

L'année 2011 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de création du ministère des Affaires culturelles, aujourd'hui devenu le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Son premier titulaire, M. Georges-Émile Lapalme, formait alors le projet de « conserver intact notre héritage culturel, de le garder vivant et de le faire fructifier ». Ainsi, au fil des 50 dernières années, le Québec s'est donné de nombreux instruments afin d'assurer l'épanouissement du dynamisme culturel, tant au Québec qu'à l'étranger. Cet anniversaire est l'occasion de regarder le chemin parcouru tout en se tournant vers l'avenir.

Afin de célébrer **50 ans de culture au Québec**, plusieurs activités sont prévues en collaboration avec les sociétés d'État sous la responsabilité du MCCCF. La programmation complète est disponible au [www.Revolutiontranquille.gouv.qc.ca](http://www.Revolutiontranquille.gouv.qc.ca).

Source :

Julie Boivin  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
418 691-2050

Information :

Annie LeGruiec  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère de la Culture, des  
Communications et de la Condition féminine  
418 380-2363, poste 7371